

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'Hospice général ouvre deux nouveaux abris de protection civile pour faire face à la hausse des arrivées de migrants**

**Genève, le 8 juin 2015 – Annoncé depuis plusieurs semaines, l'afflux de requérants d'asile en provenance des centres d'enregistrement et de procédure de la Confédération a commencé à la fin du mois de mai, obligeant l'Hospice général à ouvrir deux nouveaux abris de protection civile. Le premier, situé à Carouge, accueillera une quarantaine d'hommes seuls, tandis que le second, à Thônex, pourra en héberger 90.**

Les prévisions du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), qui annonçait en début de l'année, l'arrivée de plus de 29'000 requérants d'asile en Suisse pour 2015, se confirment. Entre début avril et fin mai, le nombre de nouveaux migrants arrivant dans les centres fédéraux a plus que triplé, passant de 224 à 731 par semaine, provenant majoritairement d'Erythrée et de Somalie. Pour l'Hospice général, qui doit assurer l'hébergement et l'assistance à 5,6% des demandeurs d'asile enregistrés en Suisse, cette hausse se traduit désormais par plus de 40 nouvelles arrivées par semaine, soit deux fois plus que le nombre de sorties du dispositif de l'Aide aux migrants.

Avec près de 5'200 personnes déjà suivies par l'Hospice général, les structures d'hébergement sont aujourd'hui totalement saturées. L'institution se voit donc contrainte de recourir à l'ouverture de deux nouveaux abris de protection civile (PCi).

En collaboration avec la Ville de Carouge, un premier abri est mis dès aujourd'hui à la disposition de l'institution à la rue de la Gabelle. Il accueillera une quarantaine d'hommes seuls sous le régime de l'aide d'urgence (déboutés de leur demande d'asile ou frappés d'une décision de non-entrée en matière). Une séance d'information au voisinage, organisée avec les autorités de la Ville de Carouge, est prévue dans les jours qui suivent.

Le 15 juin prochain s'ouvrira l'abri des Trois-Chêne, d'une capacité de 90 places, dans la commune de Thônex. Il recevra des personnes à l'aide d'urgence ainsi que des hommes en cours de procédure.

L'Hospice général disposera donc de quatre abris PCi dans le canton : Annevelles (96 places, Lancy), Châtelaine (90 places, Genève), Trois-Chêne (90 places, Thônex) et Gabelle (40 places, Carouge). Ces infrastructures, ouvertes 24 heures sur 24, requièrent chacune la présence permanente de deux agents de sécurité en plus du personnel d'encadrement social de l'institution et engendrent des coûts sensiblement plus importants que les centres d'hébergement collectif.

L'Hospice général ne ménage pas ses efforts pour trouver, avec les autorités et les services compétents de l'Etat, des solutions de logement à moyen et long termes permettant d'accueillir ces personnes dans des conditions dignes, notamment en ouvrant de nouveaux lieux d'hébergement.

Pour tout complément d'information : Ariane Daniel Merkelbach, directrice de l'Aide aux migrants, tél. 022 420 52 72.